

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 20 mars 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 20 mars 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lecoq, Jules](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (52)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 mars 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Oudin-Leclère que Lecointe, pressenti expert dans l'affaire, est actuellement à Saint-Omer et n'a pu donner de réponse ; il transmet la réponse de Mariolle-Agisson qui, d'après Godin, suffit à démontrer la mauvaise foi de son adversaire Degon ; sur le choix des experts par Degon.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Lecointe, Jules](#)
- [Mariolle-Agisson \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Saint-Omer \(Pas-de-Calais\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Lecointe, Jules

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Ingénieur mécanicien à Saint-Quentin (Aisne) au XIXe siècle, inventeur de pompes et presses hydrauliques et de matériel agricole pour les huileries et sucreries.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023



vous pourrez faire usage de ma lettre auprès
d'eux pour leur témoigner de l'urgence de leur
réponse et de ma parfaite considération
votre tout dévoué

le nouveau

Monsieur Chery fils

19 mars

par votre dernière lettre (vous m'avez dit)
~~attendant l'arrivée de vos voitures d'~~
~~pour profiter de leur retour les faire de quel~~
vous me faites espérer que vos voitures d'Hamppes
pourront me ramener de votre par retour de
vos charbonnages sur et avis j'ai du malheur de
~~vous~~ acheter aussi mes voitures mais pourtant
le colbe que j'ai vu sera bientôt consommé
et je crains bien que cette attente me mette dans
la position forcée d'envoyer ^{un autre} espérer ce qui entraînera
des frais que moi que je n'en suis pas sûr d'
lacher de quitter. R. s. s. p. aussitôt possible.

sq. M. gn. s. s.

reviens

Monsieur Guerin

20

j'ai fait grand plaisir à Monsieur Guerin
il est en ce moment à l'étranger je n'ai donc
pu obtenir aucune réponse de lui mais il n'est
pas douteux pour moi sur celle de M. Maréchal
que sa traversée sera à peu près de ce que
celle devrait suffire pour d'arriver au président
tout le mauvais foi que mon administrateur
apporte dans ses dires.

quand je désignerai si enfin le tribunal
craint que les experts soient arrivés par Digon
ne pourrait-on pas le mettre ^{à l'ordre} en demeure de
présenter des noms dont l'acceptation serait
prohibée par écrit à l'avance

quand à moi je m'assurerais toujours des experts
que je présenterai

j'ai M. M. de se de l'heure